

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE TE POPULAIRE

Ministère de l'agriculture et du développement rural et de la pêche

Direction générale des forêts

Conservation des forêts de Mascara

AVIS D'ANNULATION DE LA PROCEDURE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N°03/CFM/2026

Conformément au disposition de l'article 73 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marches publics et l'article N° 49 de la loi N° 23/12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, la conservation des forêts de la Wilaya de Mascara, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'AAO N°03/CFM/2026 relatif aux travaux **d'assainissement** d'un volume de **795 Ha** au titre du programme de l'année **2026**, paru dans les quotidiens nationaux en langue nationale « الجمهورية » en date du **13/04/2026** et en langue étrangère « **Le Quotidien d'Oran** » en date du **12/04/2026** est annulée.

Mascara le

Le Conservateur